

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 15/221 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA REGIE DE RECETTES DU MUSEE DE LA CORSE : EXPOSITION « ILE(S) »

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'An deux mille quinze et le dix-sept septembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Marie-France, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BUCCHINI Dominique, CHAUBON Pierre, DOMINICI François, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, FRANCESCHI Valérie, GIOVANNINI Fabienne, LACAVE Mattea, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, ORSUCCI Jean-Charles, PAGNI Alexandra, PRUVOT Sonia, RISTERUCCI Josette, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. BASTELICA Etienne à Mme FEDI Marie-Jeanne
Mme BIANCARELLI Viviane à M. BUCCHINI Dominique
Mme CASALTA Laetitia à Mme BARTOLI Marie-France
M. CASTELLANI Michel à M. VANNI Hyacinthe
Mme GIACOMETTI Josepha à M. ORSUCCI Jean-Charles
Mme NIVAGGIONI Nadine à M. LUCIANI Xavier
M. de ROCCA SERRA Camille à Mme PAGNI Alexandra
M. SIMEONI Gilles à Mme LACAVE Mattea
M. SUZZONI Etienne à Mme FRANCESCHI Valérie

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BIANCUCCI Jean, CASTELLANI Pascaline, COLONNA Christine, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FRANCISCI Marcel, GIORGI Antoine, GRIMALDI Stéphanie, HOUEMER Marie-Paule, LUCCIONI Jean-Baptiste, NATALI Anne-Marie, NIELLINI Annonciade, ORSINI Antoine, POLI Jean-Marie, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,

- VU** la délibération n° 96/60 AC de l'Assemblée de Corse du 28 juin 1996 portant adoption de la décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 1996 et prévoyant notamment dans son article 10 l'institution d'une régie de recettes pour le Musée de la Corse à Corte,
- VU** l'arrêté n° 97.16 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 20 juin 1997 portant modification de l'arrêté n°96-36 CE du 1^{er} juillet 1996, portant création d'une régie de recettes au musée de la Corse à Corte,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,
- SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DIT que dans le cadre de l'exposition « *ILE(S)* » qui se déroulera au Musée de la Corse à Corte du 18 juillet 2015 au 3 avril 2016 les tarifs de la publication et des supports de communication mis en vente à la boutique du Musée de la Corse sont fixés comme suit :

PUBLICATION ASSOCIEE A L'EXPOSITION	300 exemplaires	18,00 €
AFFICHES DE L'EXPOSITION	300 exemplaires	3,80 €

ARTICLE 2 :

DIT que seront réservés pour la communication du Musée de la Corse les documents suivants :

PUBLICATION ASSOCIEE A L'EXPOSITION	300 exemplaires
AFFICHES DE L'EXPOSITION	100 exemplaires

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 17 septembre 2015

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE
--

OBJET : MUSEE DE LA CORSE : FONCTIONNEMENT DE LA REGIE DE RECETTES : Exposition « Île(s) » au Musée de la Corse du 18 juillet 2015 au 3 avril 2016

Le présent rapport a pour objet :

1. **De fixer les nouveaux tarifs** pour la régie du Musée de la Corse à Corte liés à la publication et aux supports de communication accompagnant l'exposition « **ÎLE(S)** » qui aura lieu au Musée de la Corse à Corte du 18 juillet 2015 au 03 avril 2016 tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous.

Cette exposition s'attachera à questionner les interactions internes et externes développées autour de ces espaces ainsi que les discours et les représentations qui accompagnent et étayent l'insularité.

Ainsi seront mis en vente à la boutique à partir du 18 juillet 2015 :

- La publication associée à l'exposition,
- Des affiches

PUBLICATION ASSOCIEE A L'EXPOSITION	300 exemplaires	18,00 €
AFFICHES DE L'EXPOSITION	300 exemplaires	3,80 €

2. **de réserver pour la communication** du Musée de la Corse les publications et affiches suivants :

PUBLICATION ASSOCIEE A L'EXPOSITION	300 exemplaires
AFFICHES DE L'EXPOSITION	100 exemplaires

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.